

Ref Communiqué n° 2012-07 du 05/06/2012
De Fédération Interco CFDT
Mots clés Walls, interieur, cfdt, dialogue social, syndicat, rencontre
Sujet Premier contact syndical avec le nouveau ministre de l'intérieur

Début du communiqué

Le 1er juin, Manuel Valls, ministre de l'intérieur, a reçu l'ensemble des organisations syndicales représentatives des personnels du Secrétariat général du ministère.

Lors de cette première rencontre, la CFDT Interco a dénoncé les effets de la révision générale des politiques publiques (R.G.P.P.) qui, en raison d'une absence de méthode et de cohérence dans la conduite du changement, a généré depuis 5 ans des réformes trop nombreuses, simultanées et essentiellement marquées du sceau de la réduction des effectifs.

La CFDT a demandé au ministre de procéder à une pause dans les réformes, de cesser la réduction des effectifs et de prendre le temps de dresser un bilan d'étape pour en mesurer les effets.

Elle a demandé expressément au Ministre de s'appuyer sur une pratique inscrite dans la loi de rénovation du dialogue social de juillet 2010 et pourtant singulièrement absente au sein de ce ministère : celle de la négociation collective.

Dans sa réponse, monsieur Valls a souligné son attachement à la fonction du Ministère de l'intérieur dans la représentation de l'État au sein des territoires de la République. Il a affirmé avoir conscience du désarroi actuel des agents. Le ministre a fait valoir les contraintes notamment budgétaires qui, dans la période, pèseront sur l'organisation et l'activité du ministère. Il a tenu néanmoins à assurer les personnels de la considération qu'il portait à leur travail et aux conditions dans lesquelles ils l'exercent. Soulignant leur expérience, il a déclaré vouloir mieux les accompagner au regard des efforts qui leur sont demandés.

La CFDT, entend s'inscrire dans la dynamique esquissée par le ministre. C'est dans la pratique que la CFDT en mesurera la portée. Elle sera comme toujours force de propositions pour remettre les politiques publiques, la qualité du service à rendre à tous les publics et les agents qui les servent, au centre des négociations.

Fin du communiqué